franchise de M. Flourens, quelque grande qu'elle soit, ne lui fera pas pardonner son ambition, plus grande encore.

L'enseignement des langues vivantes

En cette période fiévreuse que nous traversons, au moment où les conditions et les habitudes du travail et du négoce sont en passe de se transformer de fond en comble, et où le perfectionnement inouï des moyens de communication et de transport, l'effacement des distances, l'industrialisme, la surproduction, la complication et la solidarisation croissantes des intérêts, la diffusion des idées, la multiplication et le nivellement des besoins, etc., déchaînent une concurrence effrénée, et assignent l'univers entier pour champ de manœuvre à l'activité humaine, en cette fin de siècle, dis-je, la connaissance des langues étrangères a cessé d'être un art d'agrément et de luxe, pour devenir un indispensable instrument d'utilité courante.

Réservé autrefois, comme une sorte de privilège ornemental, à une aristocratie intellectuelle, à l'élite des lettres, des amateurs, des savants et des philosophes, le polyglottisme tend de plus en plus à devenir partie intégrante et essentielle de l'éducation des masses laborieuses.

Des nombreuses qualités qui, sur le champ de bataille économique, assurent la victoire aux mieux outillés, ce n'est pas la moins précieuse, ni la moins féconde.

Un de mes amis qui a beaucoup voyagé dans l'Extrême-Orient et l'Amérique du Sud, me contait l'autre jour que les prodigieux progrès des maisons de commerce allemandes et anglaises, dans la plupart des places étrangères, tiennent en grande partie à ce que tous leurs agents, sans exception, parlent, au moins, deux ou trois langues. Je le crois sans peine.

Les Français ont été jusqu'ici les plus mal partagés en cette matière.

***

Est-ce donc, comme on l'a prétendu, que les Français sont moins aptes que d'autres à l'étude des langues étrangères ?

Pas le moins du monde.

Quand ils veulent s'en donner la peine, les Français y réussissent aussi bien que les Slaves, qui passent, cependant, pour exceptionnellement doués à cet égard.

Voyez, par exemple, nos colons d'Algérie, ceux de l'intérieur des terres : j'en sais qui, à peine au bout de quelques mois de séjour au milieu des indigènes, sont déjà en état de converser avec ceux-ci, et de traiter directement leurs affaires, leurs achats et leurs ventes, sans le secours d'aucun interprète. L'arabe et le berbère sont pourtant des langues extrêmement difficiles !

J'en sais d'autres, — une légion ! — qui parlent l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le russe même, à faire illusion aux naturels du pays.

Seulement, ceux-là ont travaillé. Ils se sont mis résolument à la besogne.

On l'a dit justement : il n'est point de science infuse ; pour s'assimiler une ou plusieurs langues vivantes, c'est comme pour n'importe quel art, n'importe quelle connaissance, n'importe quel métier.

Il faut y appliquer ses facultés et sa patience.

***

L'infirmité célébrale qu'on prête de ce chef aux Français ne serait-elle pas, non pas une infirmité héréditaire, mais une infirmité acquise, déterminée par le manque d'exercice, absolument comme un membre dont on ne se sert pas finit par s'atrophier ?

La vérité est qu'on a toujours, jusqu'ici, chez nous, dédaigné d'apprendre aux enfants les langues vivantes. Jamais on ne leur en a démontré la nécessité.

Dans les écoles, dans les collèges, dans les lycées, cet enseignement était relégué au second plan, au rang des récréations superflues, après la musique et la danse.

Les professeurs spéciaux faisaient leurs cours par acquit de conscience, sans zèle, sans aucun goût de langues qu'eux-mêmes ne connaissaient d'ordinaire que très superficiellement.

Je défie bien qu'on me montre une seule personne qui ait appris à écrire ou à parler, ou seulement à lire couramment l'anglais, l'italien ou l'allemand au collège.

Ceux qui possèdent des idiomes étrangers les ont appris depuis et ailleurs, en vertu de leur spontanéité propre, sur leur propre initiative et par leur propre travail.

Puis, un stupide amour-propre national s'en mêlait.

Des gens sérieux répétaient d'idiotes plaisanteries sur les étrangers « qui ont le tort de ne pas parler leur langue en français. »

***

Aujourd'hui, heureusement, une réaction s'est faite ; on comprend mieux les nécessités de la situation et du milieu.

L'enseignement des langues vivantes, devenu obligatoire, a pris des allures plus méthodiques et plus rationnelles.

On exige des élèves une étude minutieuse des principaux auteurs allemands et anglais, la traduction, *sans dictionnaire*, d'un thème et d'une version ; on a créé, en outre, en sus du certificat d'aptitude, une licence des langues vivantes et une agrégation spéciale pour l'anglais et pour l'allemand.

L'accès des carrières diplomatiques et consulaires est subordonné à la connaissance approfondie au moins d'une langue vivante.

Il est certaines maisons de commerce, certaines administrations publiques qui donnent une prime aux employés polyglottes...

Tout cela constitue déjà un progrès énorme sur le passé. Mais le gouvernement va faire mieux.

M. Goblet, alors qu'il était ministre de l'instruction publique, s'est engagé à envoyer chaque année un certain nombre de jeunes maîtres, passer un an, aux frais du Trésor, au delà des frontières. Nous avons la certitude que son successeur tiendra à honneur de ne pas revenir sur cette louable promesse.

Au mois de juillet dernier, une dizaine de jeunes gens s'en allaient en Angleterre aux frais du gouvernement. Ils en sont revenus il y a quelques jours à peine.

Bien que leur séjour ait été court, les résultats sont satisfaisants. C'est surtout par l'oreille, en effet, que se fait l'apprentissage des langues : mieux vaut souvent, à cet égard, passer une quinzaine seulement, dans le pays, loin de tout écho français, que de pâlir sur les livres de longues années durant.

En 1887, d'ailleurs, un plus grand nombre d'élèves pensionnés s'expatrieront, dans le même but, pour l'année entière.

On aura ainsi sous la main la pépinière de professeurs émérites dont nous avons besoin et qui servira à préparer les futures générations françaises aux nécessités nouvelles de l'éternel combat pour l'existance. THOMAS GRIMM.

LES CABLES TÉLÉGRAPHIQUES DU MONDE

Les communications télégraphiques se développent tous les jours, mais ce sont surtout les communications télégraphiques sous-marines qui ont pris, pendant ces dernières années, une extension vraiment extraordinaire. Il y a vingt ans, c'est à peine si on comptait quelques câbles télégraphiques et encore étaient-ils généralement fort courts. Aujourd'hui, c'est un véritable réseau qui couvre le fond des mers et relie entre-elles les contrées du monde entier.

Entre l'Amérique du Nord et l'Europe dix câbles fonctionnent actuellement : ils ont été posés : un en 1869, un en 1873, un en 1874, un en 1875, un en 1879, un en 1878, deux en 1882, deux en 1884. Six de ces câbles partent de Valentia en Irlande, deux de Brest, deux de Penzance en Angleterre. Ces deux derniers ont été posés par la Compagnie Mackay-Bennett; ils sont reliés au Havre par deux autres câbles partant de Penzance.

Un autre câble, partant également de Penzance, se rend à Emden, en Allemagne, et met ce pays en relation avec l'Amérique du Nord.

L'Amérique du Sud est mise en communication par deux câbles, partant tous deux de Lisbonne et aboutissant à Pernambouc (Brésil).

Les communications télégraphiques de l'Angleterre avec les Indes sont assurées par deux câbles partant de Bombay, touchant à Aden et à Suez, repartant d'Alexandrie et traversant la Méditerranée jusqu'à Marseille, en touchant à Malte et à Bône.

Un autre câble, touchant à Lisbonne et à Gibraltar, relie Malte à Falmouth.

C'est l'Angleterre qui possède le plus de câbles : elle est en communication avec la France par huit câbles posés entre Douvres et Calais ; avec le Portugal, par un câble touchant à Vigo et atterrissant à Lisbonne; avec l'Espagne par deux câbles, entre Falmouth et Bilbao ; avec l'Allemagne, par quatre câbles posés entre Emden et Lowestoff ; avec la Norvège, par deux câbles atterrissant à Arendal et Ekersund ; avec la Suède, par un câble atterrissant à Gothembourg ; avec le Danemark par un câble allant de Newcastle à Londerwig ; avec la Hollande, par deux câbles allant de Londres à La Haye ; avec la Belgique par un câble, de Londres à Ostende. Ces derniers câbles ont plusieurs fils.

L'Angleterre, ou pour mieux dire les Anglais, possèdent encore des câbles; entre Tripoli et Malte, entre Malte et la Sicile, entre Alexandrie et Otrante touchant à Candie et à Zante, entre Alexandrie et Alep, touchant à Chypre, entre Alexandrie et Port Saïd, entre Suez et Aden, touchant à Souakim, dans la mer Rouge, entre Souakim et Djeddah à travers la même mer, entre Madras et d'Australie, dans la mer des Indes, reliant Panang, Singapore et Java ; c'est par ce câble, relié à celui de Singapore à Saïgon, à Hué et à Haiphong, posé l'année dernière, que la France à des nouvelles du Tonkin et de la Cochinchine.

Dans la mer de Chine, les anglais possèdent encore des câbles, reliant Saïgon, Hongkon. Fou-Tchéou et Shangaï d'une part. Haiphong, Hongkong, Amoy et Shanghaï, de l'autre. Les deux câbles qui relient Shanghaï au Japon, (Nangasaki) à la Corée et à la Sibérie, leur appartiennent encore. Sur les côtes d'Afrique, un câble partant de Cadix et allant au Sénégal, en touchant aux îles Canaries, a été posé par eux; celui partant d'Aden va au Cap, en touchant à Zanzibar, à Mozambique, et à St-Laurent-Marquez, leur appartient également.

La pose du câble de Bolama jusqu'à Loando doit commencer sous peu. Enfin l'Australie est reliée à la Nouvelle-Zélande, par un câble allant de Sydney à Nelson.

La France est reliée à l'Algérie par trois câbles posés entre Marseille et Alger ; un autre câble atterrissant à Marseille et à Barcelone, relie la France à l'Espagne,

La Russie est reliée au Danemark par un câble, entre Liban et Copenhague, à la Suède par trois entre Nystad et Stockolm; avec Constantinople par un câble, allant de cette ville à Odesse. Ce câble, prolongé à travers la mer de Marmara et l'Archipel, va de Constantinople à Salonique.

L'Autriche ne possède qu'un câble ; il va de Trieste à Corfou et à Zaute.

Un petit câble met l'Italie en communication avec la Turquie, entre Otrante et Vallona.

La Corse et la Sardaigne sont reliées par des câbles de peu de longueur, la première à la France, la deuxième à l'Italie.

Les Anglais ont encore posé un câble dans les golfes Persique et d'Oman, entre Kuratchée, dans l'Inde, et Fao, dans la Turquie d'Asie, touchant à Bushire et Jask, en Perse.

En Amérique, toutes les Antilles sont reliées par un câble partant de Georgetown, dans la Guyane anglaise, et allant aux Etats-Unis. Un autre câble relie la Jamaïque à Colon, dans l'isthme de Panama.

Sur la côte Est, un câble part de Para et va jusqu'à Buenos-Ayres, touchant à Saint-Luiz, Para, Pernambouc, Bahia, Rio-Janeiro, Santos, Desterro, Rio du Sud, Chuy et Montevideo. Sur la côte Ouest, les principales villes sont reliées par un câble partant de Tehuantedec, dans le Mexique, et finissant à Valpariso au Chili,

Enfin, dans le golfe du Mexique, un câble relie Vera-Cruz et Tampico, à Galveston. La mer Caspienne a aussi un câble qui la traverse dans toute sa largeur entre Bakou et Krasmowodsk.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce de la Belgique pendant les dix premiers mois de 1886

Ceux qui prétendent qu'un pays doit importer peu, exporter beaucoup, doivent être satisfaits des résultats du commerce extérieur de la Belgique pendant le mois d'octobre dernier. En effet, les importations ont diminué de 8 0/0 comparativement à celles du mois d'octobre 1885, et les exportations donnent une augmentation de 10 0/0.

La comparaison des chiffres des dix premiers mois des années 1885 et 1886 fournit une moins-value de 2 0/0, en ce qui concerne les entrées, et une plus value de 1 0/0, quant aux sorties, pour l'année courante.

Voici quelles sont les données les plus intéressantes du commerce d'importation pendant les dix premiers mois des deux années précitées :

La question des droits sur les bestiaux étant de nouveau à l'ordre du jour, nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs les chiffres des importations des animaux vivants pendant les périodes prémentionnées : bestiaux de l'espèce bovine 119.919 têtes en 1886 contre 106.883 en 1885; bestiaux de l'espèce ovine 226.321 contre 209.335 têtes : bestiaux de l'espèce porcine, 49,526 contre 31.559 têtes ; chevaux et poulains et 12.766 contre 11.964.

Signalons encore parmi les produits dont l'importation a augmenté : guano : 40.153.283 kil. en 1886, contre 8.966.701 en 1885 ; huile de pétrole, 156,253.979 contre 99.138.141 kil., etc.

Nous avons reçu de moins grandes quantités de houille de l'étranger, 818.793 tonnes pendant les dix premiers mois 1886, et 1.015.823 tonnes en 1885, ainsi que de moins grandes quantités de graines oléagineuses, 92.787.842 contre 115.931.973 kil.

Parmi les marchandises exportées nous citerons : les fils de laine, 9.347.713 kil. pendant les dix premiers mois de 1886 et 7.608.821 kil. en 1885 ; le lin, 38.057.101 et 32.045.453 kil. ; les sucres bruts, 65.197.754 et 43.537.138 kil.: la houille, 3.445.910 et 3.525.656 tonnes ; les fils de lin ou d'autres filaments végétaux, 13.803.466 et 16.923.706 kil. : les tissus de laine légers, 405.407 et 740.313 kil., etc. Donnons aussi les chiffres de nos exportations d'animaux vivants : bestiaux de l'espèce bovine, 51.785 têtes en 1886 et 44.552 en 1885 ; bestiaux de l'espèce ovine, 84.492 et 92.722 têtes, respectivement pendant les mêmes périodes : bestiaux de l'espèce porcine, 96.256 et 81.926 têtes ; chevaux et poulains, 16.738 et 13.041 têtes.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la Condition publique des soies, des laines et des cotons, du 13 au 18 décembre 1886 :

4.148 colis de laines peignées pesant	446.619 kil.	
166 » de blousses	11.331	»
917 » de laines filées	98.571	»
53 » de soies	3.454	»
378 » de cotons	40.434	»
5.602 colis pesant ensemble	600.409 kil.	
Décreusage 21 1/2 opérations.		
Titrage 425 1/2. id.		

Le directeur de la Condition publique de Roubaix.
A. MUSIN.

Laines

FOURMIES, 18 décembre.

On a généralement exagéré la baisse qui s'est manifestée à la vente de Londres; la lettre de M. Piérard, que nous donnons ci-dessous, ramène les appréciations à leur valeur.

Elle nous apprend aussi que la date de la prochaine vente est fixée, non à la première huitaine de février, comme on l'avait dit, mais au 25 janvier.

Les peignés continuent à ne pas se vendre ; les fils, plus heureux, donnent lieu à quelques affaires ; la façon se tient convenablement.

Ce n'est pas seulement ici que le contre-coup de la vente de Londres s'est fait ressentir ; les Allemands sont encore plus éprouvés que nous, selon la correspondance suivante que nous recevons de Berlin :

« Dans l'avant-dernière semaine, il régnait encore un peu d'activité sur le marché de notre place, mais dans cette semaine les affaires sont d'une stagnation parfaite. Cette hausse extrême est causée d'une part par les rapports de la vente aux enchères de Londres continuant d'être mauvaise, et d'autre part par le temps très chaud et par les affaires mauvaises en confection, en Angleterre pour le printemps prochain.

Laine. — Des ventes considérables en laine n'ont pas eu lieu ; quelques emplettes en laines allemandes et en laines carbonisées d'Australie à 5 par kilog. sont de trop peu d'importance.

Peignées. — Sont parfaitement négligées, malgré les offres à très bon marché faites par des peignages allemands, qui tous en ont beaucoup en dépôt. — Peignées beiges d'Australie à francs 8-9, de petites parties furent achetées.

« *Blousses et déchets.* — La situation est la même: calme ; et les acheteurs se tiennent sur la réserve. On n'achetait que peu de blousses du peignage de Leipzig et de celui de Mylau, à peu près à 1 fr. de moins par kilog. qu'au mois d'août. Déchets restent négligés aussi bien que blousses.

Fils. — Il y a des offres de fileries de fils peignés très renommées qui notent fr. 1.50 de moins par kilog. que les prix les plus hauts, sans que les acheteurs soient animés de s'en approvisionnés.

« Les fils cardés ne sont pas demandés, tandis que les fils de mousse et de cachemire continuent d'être en vogue. On se promet de bonnes affaires en fils de beige pour la saison prochaine.

« Les affaires en fils de coton et d'imitats sont calmes : prix point changés. »

A Paris, on ne traite en ce moment que des affaires de stock car les stocks qui, prétendait-on, n'existaient pas, ont reparu avec les nouvelles défavorables de Londres.

Les commissionnaires refusent de donner des ordres à livrer.

De Reims, on signale quelques affaires en mérinos 9/8 traitées cette semaine.

(Journal de Fourmies.) V. BACHY.

ANVERS, 18 décembre.

On a vendu 114 balles de laine La Plata en suint.

Revue du 12 au 18 courant. — La fermeté n'a été que passagère à Londres, où les enchères ont clôturé avant hier en faveur des acheteurs.

Notre marché a été fort calme et les ventes comprennent seulement 111 b. B.-A., dont 25 b. nouvelle tonte, 41 b. Montevideo, dont 23 nouvelle tonte, 71 b. Bande Orientale nouvelle tonte, 233 b., à prix plus faibles.

On a payé fr. 1.85 1.87 1/2 pour 31 b. B.-A. Mres 1e bonne à belle de 37 0/0 ; 1.55 pour 16 b. B. A. Mres moyenne de 32 0/0 ; 1.95 pour 71 b. B. O. Mres 1e bonne à belle de 38 0/0.

Arrivages 1,493 b. Plata et 2.312 b. Australie.

Transit 312 b. Plata et 2.304 Australie.

Stock ce jour 7.995 b., dont 3,495 de la Plata.

Peaux de moutons. — Sans affaires. Stock 105 b. Plata et 103 b. Australie. E. KARCHER

MARSEILLE, 18 décembre.

Semaine froide, peu de transactions, prix faibles; On a pris des Georgie, 2e tonte agneaux à fr. 1.45. des Nouka 2e tonte A, à fr 1.20 ; des Mossoul, Bagdad à fr. 1.75, et des Alep lavées, à fr. 2.15.

Stock : 18.001 b.

Circulaire de MM. Ronald, fils et Cie, courtiers en laine à Liverpool, datée du 16 décembre :

Depuis notre dernière circulaire, les steamers *Eden Hall et City of Carthage* et le voilier *P. G. Carville* sont arrivés avec 2761b. de laine de Bombay, et 2,586 b. de Kunachee.

Sur place, les affaires sont calmés; les petites ventes de laine des Indes de l'Est, ont réduit ces sortes à environ 1,500 b.

Le triste résultat des ventes de Londres ébranle nos transactions en laines domestiques dont les prix sont cependant maintenus. Les laines des Indes de l'Est se consomment toujours en grande qualité pour couvertures et tapis ; la perspective est bonne dans cette branche.

On estime qu'aux enchères de janvier, le nombre des balles présentées atteindra 15.000 à 16.000 b.

D'après un courrier de Bombay, reçu récemment, les prix-courants des principales sortes de laine sont:

Vicanere, per lb.: 1re blanche 8 1/2 d. à 12 d., 2e blanche 6 1/2 d. à 8 1/2 d, 1re jaune 6 1/2 d. à 10 d., 2e jaune 5 d. à 6 1/2 d., grise, 4 d. à 5 1/2 d.

Kandahar, per lb.: 1re blanche 8 1/4 d. à 10 1/2 d., 2e blanche 5 3/4 d. à 7 1/2 d., 1re jaune 6 d. à 8 1/4 d., 2e jaune 5 d. à 6 1/4 d., grise pale 5 d. à 6 d., grise foncée 5 d. à 6 1/4 d.

Joria, per lb.: 1re blanche 8 1/2 d. à 11 d., 2e blanche 6 1/2 d. à 10 d., 1re jaune 7 1/4 d. à 9 3/4 d., 2e jaune 5 d. à 7 1/4 d., grise pale 6 1/2 d. à 8 d., grise foncée 5 1/2 d. à 6 1/2 d.

Pathanee, per lb.: 1re blanche 6 d. à 8 1/4 d., 2e blanche 4 1/2 d. à 6 d., 1re jaune 6 d. à 7 3/4 d., 2e jaune 3 1/2 d. à 5 3/4 d., grise pale 3 1/2 d. à 5 d., grise foncé 3 1/2 d. à 5 1/2 d.

Kurrachee per lb : blanche 5 3/4d à 8d, 1e jaune 5 1/4d à 6 3/4d, 2e jaune 3 1/2d à 5 1/4d, Grises pales 2 1/2d à 4 1/2d, grises foncées 3d à 5d.

Ferozepore per lb : blanche 5d à 6 1/2d, 1e jaune 4d à 6d., 2e jaune 3d. à 5d., grises 2d. à 4d..

Marwar per lb : 1e blanche 5 1/2d. à 7 1/2d., 2e blanche 4d. à 5 1/2d., jaune 3 1/2d. à 5 3/4d., grise 2 1/2d. à 4 1/4d.

Perses per lb : blanche nominal 7d. à 9d., jaune 6d. à 8d., grise 6d. à 8d., brune 6d. à 8d.. Morceau 4d. à 5d., grise foncée 4d. à 6d.

Indigènes (peaux) per lb : blanche 2 1/4d. à 4 1/2d., jaune 2 1/2d. à 3 1/4d , grise 1d. à 2 1/2d., noire 2 1/2d. à 4d.

Non-lavées : blanche et jaune 2 1/2d. à 4 1/2d., grise 1d, à 2 1/2d.

Terreuses et de rebut : de 1/2d. à 1 1/2d.

Le cours d'escompte de la banque d'Angleterre est élevé à ce jour de 4 à 5 0/0.

BUENOS-AYRES, 16 décembre.

	1886	1885
Arrivages de la quinzaine	16.000 b.	22.250
Ventes » »	10.000	17.000
Stock à ce jour	16.000	17.250
Expéd. totales depuis le 15 octobre	35.000	25.250
» pour Anvers	13.750	8.250
» Havre et Dunkerque	13.250	11.000
» Hambourg et Brême	8.500	2.750

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Dom Pédro* allant de B.-A. et Montevideo à Dunkerque et le Havre, a passé, le 15 décembre, à St-Vincent (Cap-Vert), était porteur de laines, cuirs et peaux. On l'attend vers le 27 courant.

Le steamer *Matapan* a complètement terminé le débarquement de sa cargaison de laines à Dunkerque et en est reparti, le 18 décembre au matin, pour Bordeaux, Marseille et la Plata.

Le steamer anglais *Guilford* prenait charge à B.-A. le 10 courant, en laines et diverses marchandises pour Dunkerque. Attendu courant de janvier.

Le steamer *Koln* allant de la Plata à Anvers, avec laines à ordre, a suivi de St-Vincent (Cap-Vert) le 14 décembre. Attendu le 25 courant à destination.

Le steamer *Pleiades* allant de la Plata à Soutampton et Anvers, avec laines à ordre, a suivi de Madère, le 14 décembre.

Le steamer *Ville-de-Montevideo* allant de la Plata à Dunkerque et le Havre, est monté à Bordeaux, le 17 décembre.

Le steamer *Stella Maris* arrivé à Marseille le 17 décembre, était porteur de 164 b. laine à ordre chargées à Oran.

Le steamer *Alphée* arrivé le 17 décembre à Marseille, était porteur de 128 b. laine à ordre chargées à Alexandrette, et 22 b. laine à ordre, chargées à Mersina.

Le steamer *Mœris* arrivé le 17 décembre à Marseille, était porteur de 619 b. laine à ordre chargées à Alger.

Le steamer allemand *Hannover* arrivé à Anvers de la Plata, était porteur de 426 b. laine chargées à B.-A. (réclamées) et 212 b. laine à ordre.

Le steamer anglais *Ipsnich* a débarqué à Anvers le 17 décembre, 118 b. laine brute à ordre, et 53 b. laine filée.

Le steamer belge *Teniers* est arrivé de Londres à Anvers le 17 décembre, venant compléter son chargement pour la Plata.

Marchés anglais

MANCHESTER, 17 décembre.

Filés et Tissus. — Marché calme. Les filateurs ont peu d'offres praticables et dans les numéros moyens de twist et weft les fabricants peuvent acheter à des prix en légère baisse. Les filés pour l'exportation restent soutenus en valeur. Les tissus sont quelque peu recherchés pour la consommation et les marchés du Continent, il y a toujours quelques ordres pour la Chine, mais la difficulté de délivrer la marchandise et la fermeté des prix entravent l'exécution de la plupart des affaires.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Chambre de Commerce. — Nous recevons l'avis suivant qui a une grande importance pour l'industrie de Roubaix :

« Le Président de la Chambre de Commerce a l'honneur d'informer MM. les industriels et négociants » qu'il vient de recevoir, par les soins de M. le Ministre du commerce et de l'industrie, une collection » d'échantillons de tissus envoyée à la Chambre de » Commerce de Roubaix par M. Paul Bert, Résident » général en Annam et au Tonkin.

» Cette collection est mise à la disposition des intéressés au secrétariat de la Chambre (Bibliothèque » publique, rue Neuve.)

—M. Delfosse, président de la chambre de commerce, a envoyé le 18 décembre, à M. le directeur des postes et télégraphes du Nord, à Lille, une lettre conçue en ces termes :

» *Le président à M. le directeur des postes et télégraphes du Nord, à Lille.*

» Roubaix, 18 décembre 1886.

» Monsieur le directeur,

» J'ai l'honneur de vous communiquer ci-incluse la » lettre qu'un négociant de Roubaix m'adresse au » nom des commerçants et industriels de cette ville » et tendant à obtenir de l'administration des postes, » qu'elle expédie nos dépêches pour l'Angleterre par » le train de midi 22 de Roubaix en correspondance » avec le second paquebot de jour qui depuis quelques années fait le service entre Calais et Douvres.

» Ce n'est pas la première fois que l'intervention de » la Chambre de Commerce de Roubaix est demandée » à cette fin. Le départ supplémentaire dont on sollicite l'établissement pour notre correspondance est » en effet d'une importance majeure que la pétition » fait ressortir suffisamment. Aussi la Chambre de » Commerce se fait-elle un devoir de la recommander » de toutes ses forces et de réclamer votre bienveillant » appui auprès de votre administration pour qu'il soit » donné satisfaction au commerce de Roubaix.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» A. DELFOSSE. »

Par sa lettre du 19 courant, M. le Directeur des Postes et Télégraphes du Nord informe M. le président qu'il transmet ce jour même cette demande à M. le ministre en le priant de donner satisfaction aux vœux du commerçant de Roubaix dont la chambre de commerce s'est fait l'interprète.

Un de nos concitoyens, M. l'abbé Jules Leroux, célébrera sa messe solennelle de prémices, en l'église Saint-Martin, le mercredi 22 décembre, à 10 heures.

Samedi a eu lieu l'inauguration de la nouvelle salle du cercle militaire, situé à l'entresol du *Grand Café*, rue de la Gare. Cette salle, spécialement affectée aux officiers de la réserve et de l'armée territoriale, possède une bibliothèque contenant des ouvrages militaires, des cartes, etc. où chaque officier pourra puiser les connaissances qui l'aideront à remplir dignement les fonctions de son grade. Le capitaine Despature, président du cercle, a rappelé, dans un speech très applaudi, les services que doit rendre au pays notre armée de seconde ligne, qui peut être appelée à combattre aux côtés de l'armée active. Cette réunion a été empreinte du meilleur esprit de patriotisme et de confraternité.

Des adjudications auront lieu le jeudi 30 décembre, à onze heures du matin, dans une des salles de l'hôtel-de-ville, pour les matières textiles nécessaires à la condition publique, pour le charbon destiné au chauffage des établissements communaux, pendant l'année 1887; pour l'amélioration et l'entretien des chaussées, des aqueducs et des ouvrages d'art pendant les années 1887, 1888 et 1889.

L'adjudication de la buvette de l'hôtel des pompiers a eu lieu lundi matin. M. Crépin, sergent-fourrier du corps des sapeurs pompiers a été déclaré adjudicataire pour une période de cinq années, à partir du 1er janvier prochain.

Il y avait trois concurrents : M. Renard, qui a soumissionné pour une somme de 3600 francs, comme loyer, M. Willem qui a offert 2600 francs, et M. Crépin qui a monté jusqu'à 4167 fr.

Le gérant de l'hôtel des pompiers a à sa charge les frais de gaz et d'entretien du poste et du matériel.

Recensement des pigeons voyageurs. — Le maire de la ville de Roubaix vient de faire afficher l'avis suivant :

« Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer les éleveurs de pigeons voyageurs et les sociétés colombophiles qu'ils doivent, *avant le 1er janvier prochain*, faire à la Mairie, personnellement ou par l'intermédiaire d'un représentant, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de pigeons voyageurs qui y sont élevés, et des directions dans lesquelles il sont entraînés.

» Des formules de déclaration sont à la disposition des intéressés, au Secrétariat de la Maire. »

L'exposition de pigeons voyageurs, qui a eu lieu dimanche après-midi au local de la société l'*Union*, rue Saint-Antoine, avait attiré beaucoup de curieux. On a compté au moins quatre cents entrées de trois à sept heures du soir.

Voici la liste des prix qui ont été chaudement disputés, à en juger par le nombre des pigeons exposés : trois cent cinquante.

PRIX D'EXCELLENCE. — *Vieux pigeons.* — 1e Une médaille au plus beau mâle dans toutes les nuances, M. J.-B. Niffle. — Une médaille à la plus belle femelle dans toutes les nuances, M. Edm. Browaeys.

Jeunes pigeons. — 1e Une médaille au plus beau mâle dans toutes les nuances; M. H. Salembier. — 2e Une médaille à la plus belle femelle dans toutes les nuances, F. Marsy.

Vieux. — Mâles bleus, 1er prix, Dekeyzer; 2me, G. Browaeys. — Femelles bleues, 1er prix, Hazebrouck 2me, Ed. Browaeys. — Mâles écaillés noirs, 1er prix, Ed. Browaeys; 2me, A. Vaissier. — Femelles écaillées noires, 1er prix, L. Ringeval; 2me, Hazebrouck. — Mâles rouges, 1er prix, Ed. Dujardin; 2me, F. Marsy. —Femelles rouges, 1er prix, Et. Dujardin; 2me, P. Ducatteau. — Mâles écaillés bleus, 1er prix, J. Niffle; 2me, id. — Femelles écaillées bleues, 1er prix, J. Niffle; 2me Ed. Browaeys. — Mâles couleurs diverses, 1er prix, Ed. Browaeys; 2me, id. — Femelles couleurs diverses, 1er prix, Ed. Browaeys; 2me E. Baas.

Jeunes. — Mâles bleus, 1er prix, Capart ; 2e, E. Baas. — Femelles bleues, 1er prix, H. Salembier ; 2e V. Dazin. — Mâles écaillés noirs, 1er prix, J. Boudry; 2e, H. Salembier. — Femelles écaillées noires, 1er prix, F. Marsy ; 2e, Dekeyzer. — Mâles rouges, 1er prix, J. Boudry ; 2e, A. Senneville. — Femelles rouges, 1er prix, Ed. Browaeys ; 2e, J. Boudry. — Mâles écaillés bleus, 1er prix, H. Salembier ; 2e J. Boudry. — Femelles écaillées bleues, 1er prix, J.-B. Niffle ; 2e, Dekeyzer. — Mâles couleurs diverses, 1er prix, Duvivier ; 2e, F. Marsy. — Femelles couleurs diverses, 1er prix, Ed. Bowaeys ; 2e, P. Ducatteau.

Dans sa séance du 19 décembre, *l'Union fédéral colombophile* a nommé sa commission pour 1887, comme suit :

Président d'honneur, Ach. Morel ; Président, Jules Rabaux; Vice-Président, A, Deharchies; Secrétaire L. Hermann; Secrétaire-adjoint, M. Jardez; Econome, Jules Lepoutre; Archiviste J.-B, Niffle; Trésorier, D. Desfontaines.

Commissaires : Ch. Desbucquois; Am. Bayart, Wens Th. Goube, A. Lombaert, Gervais, Pierre Dhérinnes.

Un affaissement de plusieurs mètres s'est produit au boulevard d'Halluin; il est dû à l'effondrement d'un aqueduc. De promptes réparations sont nécessaires.

Arrestations. — Camille Van Gurth, âgé de 28 ans, tisserand, sujet belge, demeurant rue d'Alger, cour Screpel, pour infraction à un arrêté d'expulsion; Joseph Samon, âgé de 31 ans, tisserand, né à Marcq-en-Barœul, demeurant rue du Grand-Chemin, pour ivresse manifeste ; Alphonse Claus, âgé de 21 ans, célibataire et journalier, pour vagabondage et tentative de vol de foulards.

Deux vols. — M. B..., bâtelier, accompagné de sa fille Zélie B..., traversait la rue du Pays, dimanche vers onze heures cinquante du matin. Tout à coup, il entendit, derrière lui, comme le bruit d'une bourse, qui tombait sur le trottoir, il se retourna et vit un individu qui ramassait prestement un porte-monnaie qu'il reconnut aussitôt pour être le sien, et, s'enfuyait à toutes jambes. M. B... se mit à crier : « au voleur ! »

Un agent qui, par bonheur passait par là entendit ses cris et s'empressa d'arrêter l'audacieux voleur qu'il conduisit au commissariat du second arrondissement. Là, notre homme rendit le porte-monnaie qui contenait 4 fr. 85 et avoua qu'il se nommait Alois B... qu'il était sujet belge et âgé de 50 ans. Il demeure actuellement à Wasquehal où il est ouvrier de ferme. Il a été conduit lundi après-midi à la maison d'arrêt de Lille.

— Une soigneuse, Léocadie D..., passant dimanche sur la Grand'Place, aperçut à l'étalage de M. Achille L.. marchand ambulant, une superbe cafetière en fer émaillé, et, profitant d'un moment où le marchand avait le dos tourné, elle s'empara de l'objet et prit la fuite. Mais, M. Achille L... l'aperçut, la poursuivit, l'atteignit dans la rue du Curé et la remit entre les mains d'un agent. Léocadie D... est âgée de 55 ans; elle demeure rue de la Liberté; elle est née à Paulain-lez-Doullens (Pas-de-Calais).

TOURCOING

Le Conseil municipal se réunira, en séance extraordinaires, les jeudi 23 et jeudi 30 décembre courant, à 8 heures du soir. Voici les affaires inscrites à l'ordre du jour de ces deux séances :

Terrain destiné à l'établissement du nouveau conditionnement ; vente des plantations ; autorisation de traiter de gré à gré.

Voirie. — Construction d'un aqueduc, rue des Bons Enfants.

Service des eaux. — Nouvelles canalisations à faire en 1887.

Enlèvement des boues et immondices de la ville. — Cahier des charges pour une nouvelle adjudication.

Demande d'un ancien employé du conditionnement tendant à obtenir une pension de retraite.

Travaux d'appareillage au gaz dans les établissements municipaux. — Mise en adjudication. — Cahier des charges et bordereau des prix.

Perception des droits sur la bière. — Proposition d'abonnement avec MM. les brasseurs.

Bureau de bienfaisance. — Proposition de vente d'arbres. — Avis.

Crédits supplémentaires. Réceptions de travaux.

Dénomination à donner à la rue mitoyenne entre Roubaix et Tourcoing, formée de la partie du chemin d'intérêt commun n° 112, qui s'étend de la route de grande communication n° 9, vers le territrire de Roubaix, dans la direction du boulevard d'Armentières

RAPPORTS DES COMMISSIONS. (Lecture et discussion s'il y a lieu.) — *Finances.* — Bureau de bienfaisance. — Budget de 1887. — Avis.

Demande de perception par la ville de Roubaix de droits de stationnement au port du Blanc Seau.

Révision quinquennale du traitement du receveur municipal. Budget des hospices pour 1887 Budget communal pour 1887.

FEUILLETON DU 21 DÉCEMBRE 1886. — N° 85

CENDRINETTE

PAR A. BROT ET SAINT-VERAN

TROISIÈME PARTIE

LA MAISON DU PENDU

XIII

Von Graëff en campagne

(SUITE)

— Cet assassinat n'aura pas lieu, entends-tu, je ne le veux pas !

— C'est ton affaire ; j'ai touché la somme promise ; peu m'importe le reste !

— Mais si ce nouveau crime était découvert, cet ordre écrit de ta main te dénoncerait.

— Demain je file pour l'étranger avec la Loutre.

— Mais, d'ici à demain tu peux être arrêtée; dans quel endroit as-tu fait enfermer Cendrinette ?

La Von Graëff, qui n'avait aucun intérêt à répondre par un refus à la demande de son frère, lui indiqua la maison du pendu, à Vincennes, et Raphaël, aussitôt renseigné s'élança hors du cabaret.

Il avait la tête en feu et l'épouvante dans l'âme.

XIV

La crise

Il est maintenant indispensable, pour l'intelligence des évènements qui vont suivre, de revenir sur nos pas et de retourner auprès de Cendrinette que nous avons laissée en proie au plus profond accablement lorsqu'elle s'était trouvée enfermée dans une vieille masure à l'aspect sinistre.

Trois heures environ après le départ de la Von Graëff, la porte de la chambre de la prisonnière s'ouvrait de nouveau ; c'était son gardien qui venait lui apporter son déjeuner.

Cendrinette qui avait à peine entrevu la Loutre pendant la visite qu'il lui avait faite le matin en compagnie d'Armande l'examina cette fois avec attention.

L'ensemble de la physionomie avait cette bonhomie vulgaire et un peu idiote que donne la force physique lorsqu'elle ne s'allie pas aux noble sentiments.

Le regard, qui jamais ne se fixait, avait cette inquiétude permanente que l'on remarque chez les fauves, et la bouche aux lèvres épaisses accusait des instincts matériels.

La pauvre enfant qui n'avait jamais étudié la science de Lavater et de Gall ne se rendait pas compte de ces signes peu rassurants ; toutefois, et sans être une savante, l'impression qu'elle perçut n'en était pas moins des plus sagaces.

— Cet homme, pensait-elle, est un véritable sauvage et me fait peur avec son air stupidement bonasse.

Pendant qu'elle étudiait la Loutre, celui-ci, de son côté, l'observait avec ses yeux sournois.

Il trouvait sa prisonnière belle, plus belle qu'aucune des femmes qu'il avait vues jusqu'alors.

Sans tenir son regard arrêté sur elle, il la détaillait de la tête aux pieds ; sa magnifique chevelure blonde lui apparaissait plus brillante et plus douce que la soie, et il admirait ses pieds si mignons ; rien ne lui échappait, ni les grâces délicates de sa taille, ni l'expression charmante de son visage. Ses yeux bleus lui semblaient deux étoiles entrevues dans l'éclaircie d'un ciel orageux ; mais ce qui surtout l'attirait et le fascinait c'était la douce voix qui sortait comme une musique de ses lèvres roses.

Cendrinette ne put retenir un mouvement d'effroi en se voyant ainsi examinée.

— Il ne faut pas avoir peur de moi, ma petite demoiselle, lui dit la Loutre avec un sourire qu'il essaya de rendre rassurant, je ne suis pas méchant et je ne vous ferai aucun mal.

— Je vous remercie, monsieur, de vos bonnes paroles, répondit la pauvre enfant, et je ne demande pas mieux que d'y croire.

— Vous avez raison, répliqua son gardien, car vous n'avez rien à redouter de ma part ; j'ai promis, c'est vrai, de veiller sur vous, et je tiendrai la promesse que j'ai faite, mais pour tout le reste vous n'aurez qu'à vous louer de moi, et je tâcherai de rendre aussi doux que possible le temps de votre réclusion.

Pour commencer, je vous ai préparé de bons petits plats, car j'ai appris un peu tous les métiers et je suis cuisinier à l'occasion ; vous me direz des nouvelles de ce poulet que j'ai fait sauter à la chasseur, et de cette crême que je me suis procurée dans une ferme ; une promenade de plus d'une heure pour l'avoir, et par quels chemins encore.

— Cette maison est donc bien isolée ? demanda la prisonnière qui espérait se renseigner en faisant parler son gardien.

— Nous sommes ici nans un vrai désert, l'habitation la plus proche se trouve à plus d'une lieue.

— Et quel est le nom de ce désert ?

— Ça, ma chère demoiselle, c'est le fruit défendu et il m'est interdit de vous l'apprendre. Maintenant, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne pas vous creuser la tête pour découvrir ce qu'on vous cache, et de faire honneur au bon repas que je vous apporte.

Et joignant l'action à la parole, la Loutre étendit une serviette de grosse toile blanche sur la table, puis il plaça dessus divers plats qu'il avait apportés dans une manne.

Il ne s'était certes point vanté en parlant de ses talents de maître queux, sa cuisine avait vraiment fort bon air, et les arômes qui s'en dégageaient étaient des plus appétissants.

— Le vin que voici, ajouta-t-il en débouchant une bouteille cachetée, n'est pas précisément de première qualité, mais il se laisse boire fort agréablement ; quant à l'eau vous ferez bien d'en user modérément, le puits dans lequel je l'ai prise est abandonné depuis quelques années, et elle a le goût saumâtre très prononcé.

Cependant Cendrinette hésitait à s'approcher de la table.

— Ma présence vous gêne, et vous attendez que vous soyez seule pour vous mettre à table, lui dit l'hercule : je comprends ça, vous êtes toute jeunette et facile à effaroucher ; je me retire, ce soir, je vous monterai votre dîner.

La pauvre enfant éprouva un grand soulagement en se voyant seule ; son geôlier lui causait une répulsion instinctive, et elle aurait préféré qu'il se montrât plus dur envers elle ; sa douceur apparente lui semblait un non sens ou un piège, et elle pressentait — autant que la pureté peut pressentir les dangers inconnus — qu'elle aurait à se tenir en garde contre cette brute.

Toutefois elle n'était pas femme à se laisser abattre ; un instant sous le coup de la première émotion, elle avait courbé la tête, mais cette défaillance n'avait été que passagère, comme les plantes vivaces qui se redressent après l'orage, la fille d'Andrée s'était redressée et elle était préparée à tout.

Elle ne savait pas encore d'où viendrait le péril ni sous quelle forme il se présenterait, mais elle sentait en elle la volonté et la force de l'affronter.

Un autre à sa place aurait peut être comme signe de protestation contre l'acte de violence dont elle était victime, repoussé les mets qu'on lui offrait, mais l'idée d'un pareil enfantillage ne lui vint même pas.

Elle comprenait que la première chose à faire était de conserver ses forces pour la lutte, si elle se produisait.

Elle remarqua, tout en déjeunant, que la Loutre avait placé, par mégarde sans doute, deux couteaux sur la table, elle prit le plus petit dont la lame lui semblait solide et bien affiliée, et elle le glissa dans une poche de sa robe.

Elle avait eu autrefois trop de preuves de la haine que lui portait la Von Graëff, pour ne pas supposer que cette misérable femme avait joué un rôle dans ces évènements terribles.

Mais elle finit, en y songeant bien, par se dire qu'il y avait dans tout ce qui s'était passé autre chose qu'un banal sentiment de vengeance.

Une pensée de lucre, très probablement !

En effet, Armande connaissait le secret de sa naissance, et son projet devait être de tirer parti de ce secret ; sans cela, pourquoi aurait-on épargné sa vie ? Si on la lui avait conservée, c'est qu'elle présentait des avantages matériels pour ses ravisseurs.

Ce raisonnement, d'une logique indiscutable, la rassura.

Le côté le plus douloureux de sa situation, c'était l'incertitude dans laquelle elle se trouvait au sujet de son cher Pierre.

Etait-il mort ou seulement blessé.

Que n'eût-elle pas donné, pour savoir la vérité !

La nuit qui arrive vite en hiver était tombée depuis quelque temps, la Loutre apporta le dîner de la prisonnière.

Il le plaça sur la table ainsi que la chandelle allumée qu'il tenait à la main.

Cendrinette remarqua qu'il était moins causeur que le matin ; en revanche, son visage était coloré et ses yeux par moment semblaient lancer des flammes.

Evidemment il avait bu, et il se trouvait sous le coup d'une surexcitation causée par l'ivresse.

Lorsque la table fut servie, l'hercule, au lieu de se retirer comme il l'avait fait précédemment, s'assit sur la seconde chaise dans un des angles de la pièce, ce qui dénotait clairement son intention d'assister au repas de sa captive.

La pauvre enfant, qui avait eu souvent le spectacle repoussant de l'ivrognerie, dans la baraque des Von Graëff, savait par expérience que le parti le plus sage était de ne pas contrarier les lubies des ivrognes, et elle se résigna à se mettre à table.

Pendant tout le temps que dura le repas, la Loutre ne desserra pas les dents, mais ses regards demeurèrent constamment fixés sur Cendrinette. Ces regards qu'elle sentait peser sur elle, l'inquiétaient, cependant, elle se domina, elle affecta le plus grand calme.

Son repas était terminé depuis quelque temps, et son geôlier ne faisait pas mine de se retirer.

Cendrinette alors se leva et se mit à ranger les menus objets de sa chambre comme pour lui indiquer qu'elle désirait être seule, et que l'heure du repos était arrivé.

Il ne parut pas comprendre la signification, pourtant si claire, de ces agissements.

A la fin, cependant, il fit un brusque mouvement et poussa un soupir qui ressemblait à un gémissement.

Je ne suis pas malade de corps, répondit-il en se levant, mais j'ai comme une tristesse dans le cœur ; figurez-vous, Mlle Cendrinette, que la semaine dernière, en allant déjeuner à St-Mandé, comme je me promenais tout près de votre châlet je vous ai entendue chanter, et ça m'a causé une sensation bien singulière.

— Vraiment ? répliqua la prisonnière comprenant qu'il existait une corde sensible dans l'âme de son gardien.

A. BROT ET SAINT-VERAN

(A Suivre.)